



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS  
UTMA-SD/IC-LET201355M  
Tél : 05 59 80 87 98  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 13 octobre 2020

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par un exutoire pour le rejet des eaux usées traitées de l'atelier de découpe et de conserverie sur le gave de Pau sur la commune de Baigts-de-Béarn.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
La cheffe du service Gestion et  
police de l'eau

Juliette Friedling

Madame la Présidente  
ADAPEI des Pyrénées-Atlantiques  
105, avenue des Lilas  
BP 80123  
64001 Pau cedex